

"Nous devons rester tous les jours fidèles à la mémoire de Samuel Paty"...

14-19 minutes

Un an après l'assassinat de Samuel Paty, Jean Castex et Jean-Michel Blanquer ont dévoilé une plaque commémorative en hommage à l'enseignant. "Rendre hommage à Samuel Paty, c'est rendre hommage à la République et à nos libertés fondamentales", a déclaré le Premier ministre. Pour le ministre de l'Éducation, Samuel Paty représente l'idéal de "l'émancipation par le savoir, du progrès par l'éducation". Par ailleurs, le rectorat de Versailles est revenu sur l'année écoulée au collège du Bois d'Aulne. En outre, les syndicats enseignants et le Cleml expriment leur hommage et leurs attentes.



Jean-Michel Blanquer et Jean Castex dévoilent la plaque en hommage à Samuel Paty, le 16 octobre 2021. Droits réservés - DR

"Le 16 octobre 2020 a marqué la France entière et, avec elle, les valeurs les plus profondes de notre idéal démocratique et républicain" : c'est par ses mots que le Premier ministre a commencé son discours en hommage à Samuel Paty, le 16 octobre 2021.

Un an exactement après l'assassinat de ce professeur d'histoire-géographie par un terroriste près de son collège à Conflans-Sainte-

Honorine (Yvelines, académie de Versailles) ([lire sur AEF info](#)), Jean Castex et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, ont dévoilé, au ministère, une plaque commémorative. Il y est écrit ceci : "Hommage à Samuel Paty, 1973-2020, professeur d'histoire-géographie enseignement moral et civique, assassiné par un terroriste islamiste pour avoir enseigné et défendu les valeurs de la République dont la liberté d'expression".

Des anciens ministres de l'Éducation présents à l'hommage

De nombreux membres et personnalités de la communauté éducative, d'aujourd'hui et d'hier, étaient présents à cet hommage : d'anciens ministres de l'Éducation (Lionel Jospin, Jack Lang, Jean-Pierre Chevènement, Luc Chatel, Luc Ferry, Benoît Hamon, Vincent Peillon, Najat Vallaud-Belkacem), Charline Avenel, rectrice de Versailles, la Dasen des Yvelines, la principale du collège de Samuel Paty au moment de l'assassinat, des représentants syndicaux, Christine Guimonnet, de l'APHG, Dominique Schnapper, présidente du Conseil des sages de la laïcité, ou encore Caroline Pascal, cheffe de l'IGÉSR.

Auparavant, Jean Castex s'était entretenu avec la famille de l'enseignant. Plusieurs hommages sont rendus ce 16 octobre : une cérémonie organisée par la municipalité d'Eragny-sur-Oise, où vivait Samuel Paty ; un monument en forme de livre dévoilé sur l'une des places centrales de Conflans-Sainte-Honorine ; un square situé face à la Sorbonne, rue des Écoles à Paris, rebaptisé "square Samuel-Paty". En outre, Emmanuel Macron reçoit en fin de journée la famille à l'Élysée.

"Rendre hommage à Samuel Paty, c'est rendre hommage à la République"

Il y a un an, c'est "un professeur de notre école, laïque, gratuite et obligatoire, pour tous, le bien le plus précieux de notre patrimoine commun, qui avait été frappé à mort, dans les conditions les plus abjectes qui soient, au nom de l'obscurantisme le plus barbare, tout simplement parce qu'il remplissait sa mission dans un de ces collèges de France, reflet de la difficulté des temps présents mais aussi creuset de tous les espoirs et tous les possibles", a déclaré Jean Castex.

Samuel Paty était "ce pédagogue créatif et déterminé, habité par une forme de vocation apte à éveiller les consciences", a poursuivi

le Premier ministre. L'enseignant était "un homme qui voulait faire son métier noble, exigeant et parfois ingrat, qui n'inspirait qu'à transmettre les valeurs de liberté, de laïcité, de tolérance, de libre arbitre que nous ont léguées les Lumières et conquises par tout un peuple au prix de combats si souvent ardents". Et "voilà que par ces motifs, un serviteur de la République a été assassiné. C'est pourquoi, rendre hommage à Samuel Paty, c'est rendre hommage à la République et avec elle à nos libertés fondamentales, dont elle est la garantie autant que la condition, et c'est d'abord la défendre avec une inébranlable volonté".

"Plus que jamais, les politiques éducatives doivent rester au cœur de l'action républicaine"

Jean Castex "le réaffirme haut et fort : les institutions et la nation tout entière doivent lutter pied à pied dans le monde, en Europe et à l'intérieur du territoire national contre le terrorisme islamiste et contre le terrorisme sous toutes ses formes", contre qui "le droit à l'éducation est le plus fort rempart". "Plus que jamais, les politiques éducatives doivent rester au cœur de l'action républicaine. Nous devons rester tous les jours fidèles à la mémoire de Samuel Paty. Avec sa mort, c'est une part de nous-même, de l'idéal républicain, qui a été pris pour cible. Rien ne saurait être pire que l'oubli".

Et d'ajouter que "nous devons nous engager toutes et tous à servir et à défendre aux côtés de nos enseignants, que nous avons le devoir de ne jamais laisser seuls face à ces circonstances, à défendre ces valeurs fédératrices et plus modernes que jamais, inscrites au fronton de nos écoles : liberté, égalité, fraternité".

"Samuel Paty a eu raison"



Plaque commémorative à Samuel Paty au ministère de l'Éducation nationale.

| *Droits réservés - DR*

Jean-Michel Blanquer a également rendu hommage à Samuel Paty. "Nous partageons un idéal : l'émancipation par le savoir, le progrès par l'éducation. Aujourd'hui, cet idéal a un nom, celui de Samuel Paty". Le ministre affirme que "Samuel Paty a eu raison, raison de faire cours sur la liberté d'expression, raison d'enseigner".

Et alors que "nous nous inclinons devant la douleur de sa famille, de ses proches", Jean-Michel Blanquer l'assure : "Son sacrifice n'a pas été vain, il nous engage et nous oblige à combattre pied à pied l'ignorance et le fanatisme, car céder sur nos valeurs serait renoncer à ce que nous sommes, à exprimer notre gratitude à l'égard de nos professeurs, ces hussards qui sont notre honneur car ils dédient leur vie aux autres". Et, plus largement, il nous "engage à nous rassembler dans la dignité autour de nos valeurs".

98 incidents dans les établissements lors des hommages à Samuel Paty

Plus tôt dans la matinée, Jean-Michel Blanquer, invité successivement de RTL et des 4 Vérités, sur France 2, avait

déclaré : "Samuel Paty est un emblème de la liberté, donc de la République. Il faut montrer une forme de force et de sérénité et cela passe par le fait de nommer les choses, à la fois les problèmes, mais aussi ce qui est bien. C'est pour cela que l'on baptise 'Samuel Paty' des salles dans les rectorats et des établissements scolaires".

Le ministre est également revenu sur les hommages rendus vendredi 15 octobre. Un "temps de recueillement" était organisé dans les établissements scolaires et le ministère demandait qu'une heure de cours soit consacrée à un temps d'échanges ([lire sur AEF info](#)). "Cette commémoration s'est déroulée dans un grand calme. Il y a eu quelques incidents, on en a recensé 98, dont 7 cas d'élèves menaçants, sur 60 000 écoles et établissements scolaires. C'est beaucoup moins par rapport à ce qui s'est passé après *Charlie Hebdo* ou même après l'assassinat de Samuel Paty. Ce sont des cas très isolés mais que nous traitons. Il y aura un suivi. Le plus bel hommage qu'on peut rendre à Samuel Paty, c'est l'unité, la dignité et c'est ce qu'on a eu hier dans le système scolaire français", a indiqué Jean-Michel Blanquer.

Plusieurs actions entreprises depuis un an

Depuis l'assassinat de Samuel Paty, les membres de la communauté éducative estiment notamment qu'il y a eu "une prise de conscience que les enseignants sont une cible" et observent une évolution des pratiques, plus collectives, des enseignants sur les sujets de la laïcité et de la liberté d'expression ([lire sur AEF info](#)).

Dans les semaines qui ont suivi le drame, Jean-Michel Blanquer expliquait qu'il y avait notamment un fort enjeu autour de la protection des personnels ([lire sur AEF info](#)). Un atelier du Grenelle de l'Éducation a alors porté sur ce thème ([lire sur AEF info](#)) et, depuis, le ministère a instauré dans les académies un "carré régalien" ([lire sur AEF info](#)). Le ministère a également mis en place un plan de formation à la laïcité ([lire sur AEF info](#) [ici](#) et [là](#))

L'IGÉSR avait de son côté porté 12 recommandations. ([lire sur AEF info](#)).

Le rectorat de Versailles retrace l'année vécue par le collège du Bois d'Aulne

La cérémonie d'hommage au ministère est suivie, en début d'après-midi ce 16 octobre, par une cérémonie au collège du Bois d'Aulne, à Conflans-Sainte-Honorine. Le rectorat de Versailles a dévoilé son déroulement : "La cheffe d'établissement introduira cet hommage, en présence de l'ancienne cheffe. Les personnels ont ensuite choisi de lire, ensemble, un discours qu'ils ont écrit en l'honneur de leur collègue. Ils ont également souhaité que des élèves ayant participé à des projets pendant l'année puissent partager leurs productions durant cet hommage. [...]. Jean-Michel Blanquer clôturera cette cérémonie". [Le Point](#) et [Le Parisien](#) rapportent que des parents d'élèves du collège de Samuel Paty ont protesté, dénonçant leur mise à l'écart des commémorations.

Dans un communiqué du 12 octobre, le rectorat de Versailles est revenu sur la manière dont le collège du Bois d'Aulne et ses équipes ont vécu cette année et comment les services académiques les ont accompagnés. Ainsi, après l'attentat, "un accompagnement de crise a été déployé en lien avec la cellule d'urgence médico-psychologique". Lors de la semaine qui a suivi l'assassinat, 207 personnes (élèves, parents et personnels) ont bénéficié d'une écoute psychologique, selon le rectorat.

"Les rebondissements médiatiques ont fortement perturbé certains personnels"

La cellule d'écoute s'est poursuivie après les vacances d'automne, y compris pour les élèves. "À partir de la mi-novembre, le dispositif a été réévalué à la demande des personnels de l'établissement, vers une présence deux fois par semaine, le soir, afin de pouvoir s'y rendre après les cours", souligne le rectorat. Parmi les conclusions de ces écoutes, il ressort que :

- "les personnels ont exprimé leur besoin de mieux comprendre le fonctionnement psychologique des adolescents et de travailler autour de la confiance ;
- les rebondissements médiatiques ont fortement perturbé certains personnels, en les replongeant, régulièrement, dans le récit du drame ;
- les élèves ont fait preuve de résilience et la majorité d'entre eux a pu faire face suite à ce drame".

En outre, le rectorat indique que "des personnels de l'établissement

ont eu besoin de s'éloigner du collège et ont été en arrêt de travail. Jusqu'à 15 enseignants ont pu être absents simultanément". Et d'ajouter qu'"à plusieurs moments de l'année, des groupes de parole ont été proposés aux personnels volontaires, avec une psychologue du travail de l'académie. L'académie a également organisé un 'renfort vie scolaire' avant les périodes de vacances, qui pouvaient raviver des angoisses".

6 enseignants ont demandé une nouvelle affectation

Par ailleurs, l'académie a organisé un travail avec l'association française des victimes de terrorisme (AFVT) qui "a permis une première libération de la parole entre les personnels". D'autres actions ont été menées : elles ont été, selon le rectorat, "le reflet de la volonté de l'établissement de mener sa reconstruction à travers la pédagogie".

En fin d'année, sur la cinquantaine d'enseignants que compte le collège, six ont demandé une nouvelle affectation, indique le rectorat, un chiffre "dans la moyenne des années précédentes". Une nouvelle principale a rejoint l'établissement. Lors de la pré-rentrée de septembre, "les personnels se sont vu proposer l'intervention d'un pédopsychiatre autour des questions de l'adolescence (mal-être, suicide, identité et autorité)".

Les syndicats, entre souvenirs de l'effroi et attentes pour l'avenir

"Tristesse", "sidération", "effroi"... Les syndicats enseignants ont tous fait part, cette semaine, de leur sentiment à l'approche du triste anniversaire de l'assassinat de Samuel Paty. Au-delà de la mémoire de leur collègue qu'ils honorent, les représentants enseignants mettent en avant la manière dont cet événement doit faire évoluer le système éducatif.

Le **Snes-FSU** se rappelle d'abord que "l'indispensable hommage à notre collègue était escamoté par des décisions ministérielles indignes ([lire sur AEF info](#)). Il y avait besoin de temps, de recueillement, d'échanges, de paroles, de collectif, de réflexion. Aujourd'hui encore, la colère est vive à l'évocation de cette séquence douloureuse". Le syndicat estime ensuite que "le travail pédagogique ne se réduira pas à cette journée [du 15 octobre], il se poursuivra, sur le moyen terme, parce que c'est le sens même du

travail éducatif : un travail patient et de long terme qui permet de former les citoyens de demain. Il faudra plus que des mots pour traiter enfin correctement les questions relatives à la protection des personnels dont beaucoup restent encore sans réponses concrètes. Il ne faudra pas que des mots pour permettre aux personnels de faire leur travail, sereinement".

L'**Unsa-Éducation** estime qu'il "est apparu essentiel que tous les personnels soient mieux formés, mieux protégés dans l'exercice de leur fonction et mieux accompagnés dans leur travail pédagogique de transmission et d'appropriation des valeurs et des principes de la République. Il est nécessaire de placer la laïcité, la liberté de conscience et la liberté d'expression, la volonté de faire ensemble, au cœur du projet éducatif de la Nation. Mais cela ne passe ni par une instrumentalisation du principe laïc, ni par la volonté de renforcer les fractures de la société".

Pour le **Sgen-CFDT**, il s'agit de "faire vivre les valeurs de l'école et de la République au quotidien. Les équipes doivent aussi pouvoir construire collectivement des temps forts autour de ces valeurs et des questionnements qu'elles exigent. Pour cela, il faut du temps, il faut aussi de la disponibilité d'esprit, il faut sortir de l'urgence et prendre le temps de s'inscrire dans un horizon. Cela permettrait aussi de mieux associer les parents d'élèves".

De son côté, le **Snaic** s'interroge : "Y a-t-il enfin eu une réelle prise de conscience au niveau de l'État, du ministère ? Met-on tout en place pour éviter qu'un tel acte se reproduise ? Est-ce la fin du 'pas de vagues' ? C'est à ces questions que l'administration a le devoir de répondre".

Par ailleurs, **ID-FO** assure que "les personnels de direction veillent tous les jours au respect des valeurs laïques qui la fondent et garantissent la liberté d'expression de ses personnels comme des futurs citoyens que sont leurs élèves".

Hors du champ syndical, le **Cleml** s'est également exprimé : "Touché au cœur, le Cleml sait qu'il ne suffira pas d'allumer des bougies mais bien d'amplifier encore et encore notre action. C'est une grande exigence républicaine. Une exigence vitale, urgente face au délitement de ce qui a fait les règles communes de la vie en société. La fragmentation des groupes sociaux, l'hyper-individualisation des modes d'information et des échanges rendent

la perception d'un destin commun moins accessible. La tâche est certes rude, mais il y a dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités des centaines de milliers d'enseignants qui relèvent ce défi au quotidien".

Le **Réseau des Inspé** souligne que, "à travers notre réseau, c'est l'ensemble des instituts de formation des enseignants et des personnels d'éducation qui réaffirme son attachement aux valeurs de la République française. La laïcité est un principe intangible et universel, dont les Inspé se veulent être des gardiens vigilants et actifs. Former les professeurs et les CPE à la transmission des valeurs de la République, est une mission essentielle des Inspé".